



FONDS D'INVESTISSEMENT
SOLIDAIRE INTERNATIONAL
DU QUÉBEC

UNE INNOVATION QUÉBÉCOISE

Une initiative de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Le Fonds d'investissement solidaire du Québec (FISIQ) est un nouvel outil financier socialement responsable pour les entreprises d'économie sociale en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, partenaires des organismes de coopération internationale (OCI) québécois.

PRINCIPES ET VALEURS :

- › Responsabilité sociale
- › Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- › Gouvernance démocratique et structure collective
- › Développement durable et protection de l'environnement

OBJECTIFS :

- › Permettre à des entreprises d'économie sociale, partenaires des OCI, d'avoir accès à des ressources financières répondant à leurs besoins assortis de conditions justes et équitables;
- › Créer, maintenir et développer des activités économiques générant des revenus décents;
- › Faciliter le développement socio-économique par et pour les communautés;
- › Favoriser l'intégration des principes de responsabilité sociale;
- › Favoriser le développement de relations d'affaires durables, mutuellement bénéfiques, entre les entreprises d'économie sociale et les institutions financières locales;
- › Accroître l'impact des actions de coopération et de solidarité internationales menées par les OCI québécois.

BÉNÉFICIAIRES :

Les entreprises d'économie sociale partenaires des organisations de coopération internationale québécoises pourront avoir accès aux produits financiers offerts par le FISIQ. Les entreprises d'économie sociale visées sont :

- › Des **organisations collectives** comme des coopératives, des mutuelles ou des organismes à but non lucratif exerçant des activités marchandes;
- › Des **regroupements communautaires ou familiaux** de petits producteurs et productrices ou de travailleuses et travailleurs;

Pourront également avoir accès aux produits financiers offerts par le FISIQ :

- › Des **entreprises privées socialement responsables**, bien intégrées dans leur communauté et partenaires d'OCI.

Bénéficieront également des actions du FISIQ, indirectement :

- › Des **institutions financières locales** cofinçant avec le FISIQ les entreprises d'économie sociale.

SECTEURS ÉCONOMIQUES :

Des activités économiques ayant une finalité sociale, c'est-à-dire la production, la transformation, la vente ou l'échange de biens et services dans le but de répondre aux besoins de ses membres et de sa communauté. Par exemple :

- › Agriculture
- › Petit commerce
- › Artisanat
- › Transformation
- › Offre de services

FINANCEMENT :

Répondant à l'objectif 17 du Programme de développement durable de l'horizon 2030, le FISIQ mobilise des ressources de divers acteurs économiques, faisant la promotion d'une nouvelle forme de financement innovante, complémentaire et additionnelle à l'appui déjà offert par les OCI :

- › Des **partenaires financiers** : les fonds des travailleuses et travailleurs de la CSN et de la FTQ et des intervenants de la finance solidaire (70 % du capital).
- › Des **partenaires opérationnels** : l'AQOCI et les OCI québécoises membres du FISIQ.
- › Des **partenaires gouvernementaux** : les gouvernements du Québec et du Canada (25 % du capital). Ils subventionnent le fonctionnement du FISIQ et sont les premiers preneurs de risques.

GOVERNANCE :

Le FISIQ est un organisme à but non lucratif. Sa gouvernance fédère trois groupes de parties prenantes et s'associe des experts :

- › 3 représentant-e-s élu-e-s de l'AQOCI;
- › 3 représentant-e-s des OCI membres;
- › 2 représentant-e-s des partenaires financiers;
- › 1 personne désignée pour leur expertise.

Le FISIQ d'ici 10 ans :

- › **50 % de femmes participantes**
- › **38 entreprises financées directement**
- › **14 600 travailleuses et travailleurs bénéficiant de structures de production et de commercialisation améliorées**
- › **9,5 millions de dollars d'investissement**
- › **3,7 millions de dollars de revenus**